

Bérengère Marques-Pereira

Les femmes latino-américaines dans les exécutifs nationaux : le cas du Chili

Le 15 janvier 2006, Michelle Bachelet était élue à la présidence du Chili avec 53,49 % des voix. Fait remarquable, la coalition au pouvoir - la *Concertación por la Democracia*¹ - mettait en compétition lors de ses élections primaires, deux femmes : Soledad Alvear, démocrate-chrétienne et Michelle Bachelet, socialiste. Ni l'une ni l'autre ne sont des *outsiders* de la politique. L'une et l'autre ont été plusieurs fois ministres sous les précédents gouvernements de la *Concertación*. Durant le premier gouvernement démocratique au sortir de la dictature, celui du démocrate-chrétien Patricio Alwyn, Soledad Alvear, juriste de formation, fut ministre du *Servicio Nacional de la Mujer* (SERNAM), équivalent d'un ministère des femmes. Sous le deuxième gouvernement, mené par le démocrate-chrétien Eduardo Frei, elle fut ministre de la Justice. Sous le troisième gouvernement, dirigé par le socialiste Ricardo Lagos, elle fut ministre des Relations extérieures. Quant à Michelle Bachelet, d'une part médecin de formation, d'autre part diplômée en études stratégiques et de défense, elle fut durant la présidence de Ricardo Lagos, d'abord ministre de la Santé, ensuite ministre de la Défense. Non seulement, Soledad Alvear et Michelle Bachelet ne sont pas des *outsiders* de la politique, mais en outre, elles ont eu à assumer des fonctions régaliennes, traditionnellement masculines. Et que dire du caractère emblématique de l'attribution du ministère de la Défense à Michelle Bachelet ?

Michelle Bachelet est la première femme dans l'histoire du Chili (et d'ailleurs de toute l'Amérique latine) à avoir été ministre de la Défense et à accéder à la présidence de l'État par des élections au suffrage universel. Pour la première fois aussi, le Chili et l'Amérique latine voient, le 11 mars 2006, une femme parvenir aux plus hautes fonctions de l'État et décider d'installer un gouvernement paritaire.

¹ La *Concertación por la Democracia* rassemble démocrates-chrétiens (parti démocrate chrétien, PDC), socialistes (parti socialiste, PS et parti pour la démocratie, PPD) et radicaux (parti radical social démocrate, PRSD).

Les 10 femmes ministres de ce gouvernement, elles non plus, ne sont pas des *outsiders* de la politique. Toutes hautement compétentes, 4 d'entre elles occupent des fonctions régaliennes de l'État².

Le Chili et l'Amérique latine auraient-ils abandonné leur machisme en faisant de la politique une affaire de femmes ? L'égalité des femmes et des hommes en politique serait-elle enfin réalisée ? Rien n'est moins certain si l'on a à l'esprit le caractère minoritaire de la présence des femmes aux plus hautes fonctions de l'État, dans les exécutifs nationaux, d'autant que leur présence dans les fonctions électives au Congrès reste également minoritaire. Certes, la plupart des pays latino-américains possèdent des législations nationales prévoyant des quotas sur les listes électorales³. Mais des exceptions notables telles que les cas chilien et uruguayen sont à souligner⁴. Certes, l'Argentine dispose d'une loi efficace, lui ayant permis de passer au premier rang des

² Paulina Velosa, socialiste, avocate et professeur de droit à l'université du Chili, est aujourd'hui ministre ayant en charge le Secrétariat général de la présidence ; elle a été membre du Conseil de la défense de l'État et sous-directrice du SERNAM sous le gouvernement d'Eduardo Frei. Vivianne Blanlot, militante du *Partido por la Democracia* (PPD), économiste de l'université catholique du Chili, est à l'heure actuelle ministre de la Défense. Romy Schmidt, membre du PPD, avocate, est, dans le présent Gouvernement, ministre des Biens nationaux. Karen Poniachik, journaliste de formation et de profession, fut, sous le gouvernement de Ricardo Lagos, directrice du Comité des investissements étrangers et est aujourd'hui ministre des Mines ; sans appartenance partisane, elle fait cependant partie d'un *think tank* de centre gauche, *Expansiva*. Patricia Poblete, démocrate-chrétienne, également membre de *Expansiva*, économiste de l'université du Chili, fut administratrice de la municipalité de Santiago, directrice exécutive de la fondation *Integra* (fondation dirigée par les épouses de présidents, s'occupant du développement des enfants vivant en situation de pauvreté) et est devenue ministre du Logement et de l'Urbanisme. Laura Albornoz, démocrate-chrétienne, avocate diplômée de l'université du Chili, est l'actuelle ministre du SERNAM. Soledad Barria, socialiste, médecin, est devenue ministre de la Santé. Paulina Urrutia, actrice de théâtre, sans appartenance partisane, fut présidente du syndicat des acteurs et est devenue ministre de la Culture. Clarisa Hardy, socialiste, psychologue et anthropologue, a été directrice exécutive de la fondation *Chile 21*, un *think tank* progressiste et est devenue ministre de la Planification et de la Coopération. Yasna Provoste, démocrate-chrétienne, professeur dans l'enseignement secondaire, est devenue ministre de l'Éducation.

³ Jacqueline Jimenez Polanco, « La représentation politique des femmes en Amérique latine : une analyse comparée », dans Bérengère Marques-Pereira, Patricio Nolasco (coord.), *La représentation politique des femmes en Amérique latine*, Paris, L'Harmattan/GELA-IS, 2000, p. 27-81 ; Line Bareiro et al., *Sistemas electorales y representación femin ina en América latina*, Santiago, CEPAL, 2004 ; Marcela Ríos, Andrés Villar, *Cuotas de género, democracia y representación*, Santiago, FLACSO, IDEA, 2005.

⁴ Rosario Aguirre, « La citoyenneté politique des femmes en Uruguay », dans B. Marques-Pereira, P. Nolasco (coord.), *La représentation...*, *op. cit.*, p. 139-161 ; Sophie Stoffel « Le débat chilien sur la représentation politique des femmes et sur le projet d'une loi de quotas », dans Bérengère Marques-Pereira, Sophie Stoffel (dir.), *Représentation politique des femmes au Chili, Cahiers du GELA-IS*, n°5, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 21-49 ; Paulina Veloso, « Étude de faisabilité d'une loi de quotas dans l'ordre juridique chilien », dans B. Marques-Pereira, S. Stoffel, *Représentation politique...*, *op. cit.*, p. 75-104 ; Kathya Araujo, « Mujeres y representación política : el caso de Chile », dans Kathya Araujo, Nelida Archenti, Bérengère Marques-Pereira, Rocio Villanueva Flores, *Igualdad de derechos, igualdad de oportunidades, igualdad de ejercicio*, Santiago, Fundación, Instituto de la Mujer, 2004, p. 103-127.

Amériques, lors des premières élections où cette loi fut d'application⁵. Mais les résultats de telles lois sont, dans l'ensemble, fort inégaux⁶. En outre, remarquons qu'aucun pays, à l'exception de la Colombie⁷, ne prévoit des lois de quotas ou de parité pour les fonctions exécutives.

Explorons donc plus en détail, dans une perspective à la fois diachronique et synchronique, la présence des femmes latino-américaines et chiliennes aux fonctions présidentielle et ministérielle. Dans le cadre limité de cet article, nous n'aborderons pas la présence des femmes dans les exécutifs municipaux et locaux. Par contre, nous mettrons en lumière dans quelle mesure l'élection de Michelle Bachelet et l'installation d'un gouvernement paritaire représentent un saut qualitatif depuis le passage à la démocratie au Chili dans le cadre régional.

Présence féminine dans les fonctions présidentielle et ministérielle latino-américaines

Michelle Bachelet est la cinquième femme latino-américaine à exercer la présidence en Amérique du Sud après Estela Martínez Perón (Argentine), Lidia Gueiler (Bolivie), Rosalía Arteaga (Équateur) et Janet Jagan (Guyane anglophone) ; si l'on inclut l'Amérique centrale, il faut également citer Violeta Barrios Chamorro (Nicaragua), Mireya Moscoso (Panama)⁸ et, pour les Caraïbes, Jueza Ertha Pascal-Trouillot (Haïti).

Notons que l'arrivée de femmes à la présidence de leur pays fut tardive. Sans doute ce fait n'est-il pas étonnant si l'on sait que le droit de vote des femmes fut le plus souvent acquis aux lendemains de la seconde guerre mondiale. De plus, jusqu'en 2006, des femmes n'ont occupé la fonction présidentielle en Amérique latine que, le plus

⁵ Patricia Gomez, « Actions positives et citoyenneté en Argentine », dans B. Marques-Pereira, P. Nolasco (coord.), *La représentation...*, op. cit., p. 83-110 ; Nelida Archenti, « Representación política, género y reformas, institucionales en Argentina », dans K. Araujo et al., *Igualdad...*, op. cit., p. 131-167.

⁶ Bérengère Marques-Pereira, « Femmes et politique en Amérique latine. Au-delà du nombre, quelle démocratie de qualité ? », dans *Problèmes d'Amérique latine*, n°59, hiver 2005-2006, p. 79-101 ; Jutta Marx, Jutta Borner, Mariana Caminotti, « Cuotas de género y acceso femenino al Parlamento : los casos de Argentina y Brasil en perspectiva comparada, dans *Política*, vol. 46, automne 2006, p. 61-81.

⁷ La Colombie rend obligatoire la présence de 30 % minimum de femmes dans les fonctions exécutives.

⁸ Lidia Baltra, *Señora Presidenta... Mujeres que Gobiernan Países*, Santiago, Editorial Mare Nostrum, 2006 ; CEPAL, *Participación y Liderazgo en América latina y el Caribe : Indicadores de género*, Santiago, CEPAL, 1999.

souvent, dans un contexte temporaire, marqué par une crise politique de leur pays ou, dans de nombreux cas, comme héritière du capital politique de leur mari.

En Argentine, suite à la mort de Juan Perón en 1974, sa veuve Estela Perón, après avoir occupé la vice-présidence, assume la présidence de 1974 à 1976, jusqu'au moment du coup d'État militaire. Lidia Gueiler fut présidente de la Bolivie durant huit mois (de novembre 1979 à juillet 1980), désignée par le Parlement, et également renversée par un coup d'État militaire. Violeta Chamorro fut la première femme à accéder à la présidence de la République par des élections démocratiques au Nicaragua en 1989 pour l'occuper jusqu'en 1996. Notons qu'elle était l'héritière du capital politique important de son mari, directeur du journal *La Prensa* et opposant à la dictature somoziste qui l'assassina.

Durant la décennie quatre-vingt dix, 4 pays virent la plus haute fonction de l'État occupée par des femmes : Haïti, l'Équateur, la Guyane et le Panama. En mars 1990, Jueza Ertha Pascal-Trouillot assumait la présidence de Haïti de manière provisoire, charge que lui avait cédée le Général Abraham après un coup d'État qui destituait le Général Prosper Avril. La nouvelle présidente se devait de créer les conditions pour mettre en œuvre les dispositions de la Constitution de 1987 et convoquait à la fin de 1990 les élections présidentielles. En Équateur, Rosalía Arteaga a occupé en 1998 la présidence de la République durant 3 jours, au titre du mandat que lui avait conféré le Congrès suite à la crise occasionnée par la destitution d'Abdala Bucaram. En décembre 1997, Janet Jagan assumait la présidence de la Guyane après avoir été Premier ministre et occupa la fonction présidentielle jusqu'en 1999. À la différence d'Estela Perón, de Lidia Gueiler et de Rosalia Arteaga, elle fut élue lors d'élections générales, mais si elle n'était pas une *outsider* de la politique, il n'en demeure pas moins qu'elle possédait en commun avec celles-ci d'avoir été l'héritière politique de son mari. Enfin, Mireya Moscoso fut élue présidente du Panama en 1996 en étant veuve d'Arnulfo Arias, du parti de l'Alliance républicaine nationale (ARENA) dont l'enracinement populaire était important.

On l'aura compris, l'élection de Michelle Bachelet à la présidence du Chili constitue une rupture en Amérique latine : elle est élue dans le cadre d'une continuité démocratique et elle dispose de son capital politique propre. Nous reviendrons sur l'image et le symbole que représente Michelle Bachelet ainsi que sur le contexte politique de son élection mais, auparavant, nous voudrions mettre en lumière la situation des

femmes par rapport aux fonctions vice-présidentielles et ministérielles (incluant aussi vice-ministères et (sous-)secrétariats d'État).

Seuls quelques pays latino-américains disposent de la fonction vice-présidentielle mais, là où elle existe, elle est importante car la personne qui l'occupe peut être appelée à remplacer celle qui détient la présidence. Le tableau 1 énumère par pays les vice-présidences attribuées aux femmes jusqu'en 2000.

Tableau 1 : Vice-présidentes en Amérique centrale et en Amérique du Sud

Date	Pays	Titre	Nom
1972-1974	Argentine	Vice-présidente	Maria Estela (Isabel) Perón
1979	Bolivie	Députée chef de l'État	Lidia Gueiler
1986-1990	Costa Rica	2 ^e Vice-présidente	Victoria Garrón
1994-1998	Costa Rica	2 ^e Vice-présidente	Rebeca Grynspan
1998-2002	Costa Rica	1 ^{ère} Vice-présidente	Astrid Fischel Volio
1998-2002	Costa Rica	2 ^e Vice-présidente	Elizabeth Odio
2002-20006	Costa Rica	1 ^{ère} Vice-présidente	Lineth Saborío
1996-1998	Équateur	Vice-présidente	Rosalía Arteaga
1993-1997	Honduras	3 ^e Vice-présidente	Guadalupe Jerezano
1998-2002	Honduras	2 ^e Vice-présidente	Gladys Caballero
1998-2002	Honduras	2 ^e Vice-présidente	Armida Villelas
1995-1997	Nicaragua	Vice-présidente	Julia de la Cruz
00-2002	Venezuela	Vice-présidente	Adina Mercedes Bastidas

Source : Women and Global Leadership, *Report of the Women's Leadership Conference of the Americas*, International Center for Research on Women, avril 2004, p. 5.

La présence de femmes aux fonctions ministérielles et équivalentes a suivi une lente évolution, sur laquelle nous voudrions quelque peu nous attarder. Le tableau 2 résume, pour la plupart des pays d'Amérique latine (Caraïbes exclues), une histoire assez complexe.

Tableau 2 : Fonctions ministérielles et équivalentes attribuées à des femmes depuis le début d'une féminisation progressive de ces fonctions

Pays	FONCTIONS MINISTERIELLES ET EQUIVALENTES ATTRIBUEES A UNE FEMME					
	Depuis l'année	Nombre total	Nombre moyen par an	Attribuées depuis 2000	Fonctions régaliennes	
					Nombre	% du total
Mexique	1958	62	1,3	40 %	23	37,1
Amérique centrale :						
Costa Rica	1958	101	2,1	52%	27	26,7
El Salvador	1974	37	1,1	24%	6	16,2
Guatemala	1971	59	2,0	44%	11	18,6
Honduras	1965	49	1,2	45%	11	22,4
Nicaragua (1)	1974	55	1,7	53%	17	30,9
Panama (1)	1981	49	1,9	43%	17	34,7
Région andine :						
Bolivie	1969	63	1,7	60%	10	15,9
Colombie	1954	103	1,9	39%	22	21,4
Équateur (1)	1979	49	1,8	49%	14	28,6
Pérou	1980	59	2,2	44%	22	37,3
Venezuela	1969	83	2,2	30%	10	12,0
Brésil (1)	1982	83	3,3	55%	15	18,1
Cône sud :						
Argentine (1)	1973	70	2,1	63%	18	25,7
Chili (1)	1952	81	1,5	70%	19	23,5
Paraguay	1989	42	2,3	55%	5	11,9
Uruguay	1968	14	0,4	50%	3	21,4

Source : données construites par l'auteur à partir du *Worldwide Guide to Women in Leadership*, en ligne sur le site <http://www.guide2womenleaders.com>

(1) Ces pays ont attribué très tôt des fonctions ministérielles à un petit nombre de femmes, mais une période d'au moins 20 ans s'est écoulée ensuite avant qu'une féminisation de ces fonctions ne s'installe de manière continue : Nicaragua (1 femme, de 1950 à 1956), Panama (3 femmes nommées entre de 1945 à 1956), Équateur (1 femme, pendant quelques jours en mai 1944), Brésil (1 femme, de 1962 à 1964), Argentine (1 femme, de 1952 à 1955) et Chili (2 femmes, en 1931 et 1932). Nous n'avons pas intégré ces cas exceptionnels dans les données reprises pour ce tableau car ils fausseraient la signification des nombres de la colonne 4.

Le tableau 2 reprend le nombre de portefeuilles attribués pendant la période considérée, soit à partir de l'année mentionnée dans la colonne 2 jusqu'en 2006, le nombre moyen par an sur cette même période et la proportion de portefeuilles attribués depuis l'année 2000. Le tableau donne également le nombre de portefeuilles correspondant à une fonction régaliennne (symbolisant la souveraineté de l'État, à savoir les ministères des Affaires étrangères, de la Défense, de l'Économie, du Budget, des Finances, de l'Intérieur, de la Justice) ainsi que le pourcentage de ce nombre par rapport au nombre total.

Il est difficile d'apprécier les progrès réalisés par chaque pays en matière de féminisation des fonctions ministérielles à partir d'un seul des paramètres montrés dans le tableau 2. Si le nombre total de portefeuilles distribués à des femmes est important, il doit être relativisé par la période durant laquelle s'est opérée cette féminisation⁹. De ce point de vue, la colonne 4 (nombre moyen de portefeuilles par an) est révélatrice de l'effort plus ou moins soutenu de féminisation tout au long de la période considérée. Ainsi, peut-on remarquer que le Costa Rica ou la Colombie ont féminisé leurs fonctions ministérielles depuis les années 1950, tout comme le Mexique et le Chili, mais avec nettement plus de résultats que ces deux derniers pays. Le Venezuela apparaît également comme un pays où la féminisation des fonctions ministérielles est relativement ancienne et significative. Par ailleurs, dans les pays où la féminisation en question est plus récente, le Brésil est certainement le pays où celle-ci a été la plus importante, suivi par le Pérou et le Paraguay. On remarquera également, par contraste avec ce dernier pays, la situation du

⁹ Voir (1) du tableau 2.

pays proche qu'est l'Uruguay, qui détient le record de la plus faible féminisation des fonctions ministérielles des pays d'Amérique latine considérés ici.

La cinquième colonne du tableau 2 donne la proportion de portefeuilles attribués aux femmes depuis l'année 2000, par rapport au nombre total sur la période considérée pour chaque pays. La période 2000-2006 a été choisie car elle correspond à une accélération notoire de la féminisation des fonctions exécutives. Une telle accélération est un effet attendu de la conférence de Beijing en 1995, de la ratification de la Convention sur l'élimination de toutes les discriminations envers les femmes (CEDEF), et sans doute également un résultat de l'action de certains mouvements féministes. En comparant le nombre de fonctions ministérielles attribuées aux femmes par an dans les deux périodes, celle précédant 2000 et la période 2000-2006, on a une idée de l'accélération prise par la féminisation en question depuis 2000. Ainsi, le Chili passe de 0,44 portefeuilles par an entre 1952 et 1999 à 8,14 entre 2000 et 2006, ce qui correspond à une accélération par un facteur 18,5 ! Cette accélération est exceptionnellement élevée et correspond aussi à la stabilisation de la démocratie dans ce pays. Le Chili est suivi directement par l'Argentine (8,3) et la Bolivie (8,2). Pour 11 des 17 pays étudiés, cette accélération reste supérieure à 4 et seuls le Venezuela (2,3), le Salvador (1,5) et le Panama (2,8), sans doute pour des raisons différentes, connaissent une accélération inférieure à 3. Les effets conjugués de Beijing, de la CEDEF et de mouvements féministes paraissent en tout cas incontestables.

Le tableau 2 donne également le nombre de portefeuilles correspondant à des fonctions régaliennes attribuées à des femmes jusqu'en 2006. On voit que la proportion de ceux-ci est loin d'être négligeable, puisqu'elle correspond à plus d'un quart de portefeuilles dans 7 des 17 pays considérés. Il serait intéressant de comparer ces proportions à la situation existante en ce qui concerne les portefeuilles attribués aux hommes. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé pour ces derniers de données similaires à celles disponibles pour les femmes. Par contre, les différences de proportions observées d'un pays à l'autre s'expliquent difficilement. On peut remarquer que les pays où les femmes sont depuis plus longtemps entrées dans les institutions politiques correspondent à des proportions plus élevées, comme au Mexique, au Costa Rica et, dans une certaine mesure, en Argentine et au Chili ; mais des pays plus « jeunes » de ce point

de vue, comme l'Équateur, le Pérou ou le Panama, attribuent également une proportion importante de portefeuilles régaliens à des femmes.

Tel est le cadre régional, diachronique et synchronique, dans lequel se situe le cas chilien depuis le passage à la démocratie politique.

Présence des femmes chiliennes dans les fonctions ministérielles depuis 1990

Seize ans après le retour des civils au pouvoir et pour la première fois en Amérique latine, le Chili dispose d'un gouvernement paritaire. Il faut souligner qu'une telle situation est l'aboutissement d'une évolution de la présence des femmes dans les postes ministériels de la coalition gouvernante depuis le passage à la démocratie en 1990. Plus particulièrement, le tournant s'opère sous le troisième gouvernement, mené par Ricardo Lagos, lorsque les rapports de force entre démocrates-chrétiens et socialistes, au sein de la *Concertación*, deviennent favorables à ces derniers.

Durant le gouvernement de Patricio Alwyn (1990-1993), seule 1 femme fut ministre sur 19, ayant en charge le SERNAM¹⁰. Sous la présidence d'Eduardo Frei (1994-1999), 3 ministres sur 19 furent des femmes, ayant en charge le SERNAM, la Justice et les Biens nationaux. Un tournant s'opère sous la présidence de Ricardo Lagos (2000-2005) puisque, sur 16 ministres, 5 femmes furent nommées : au SERNAM, à la Planification, à l'Éducation, à la Santé et aux Relations extérieures. De plus, Michelle Bachelet qui avait en charge la Santé deviendra ministre de la Défense en 2002. Répétons-le, le Chili devient ainsi le premier pays en Amérique latine à donner à une femme cette charge hautement symbolique tant du point de vue de la souveraineté de l'État – en particulier dans des pays qui ont connu les transitions de la dictature militaire à la démocratie – que du point de vue du genre, tant les pays latino-américains sont marqués à la fois par le machisme et le maternalisme.

Si le trajet parcouru par le Chili depuis le passage à la démocratie, en matière d'individuation et de citoyenneté des femmes, est bien réel, il laisse cependant une large place aux expressions multiples d'un conservatisme social activant des pratiques et des représentations sociales traditionalistes. Le poids des héritages institutionnels de la

¹⁰ Pour l'analyse de la création et des réalisations du SERNAM, voir Bérengère Marques-Pereira, « Le Chili : les femmes et la gauche. Une relation amicale ? », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 12, n°3, 2005, p. 365-378.

dictature, la force des relais que l'Église catholique possède au sein des partis de droite et au sein de la démocratie chrétienne, conjugués à la faiblesse des mouvements de femmes et à l'absence d'un combat de parti de la part de la gauche à propos des enjeux de citoyenneté et d'individuation des femmes, cet ensemble de facteurs impose de multiples contraintes auxquelles se heurtent les possibilités d'action d'un féminisme institutionnel tout comme les manifestations publiques de représentations symboliques traduisant la liberté des femmes et leur égalité avec les hommes. Aussi n'est-il pas surprenant que le machisme persiste et valorise socialement les identités assignées de mère et d'épouse.

Revenons au gouvernement de Ricardo Lagos pour indiquer qu'à partir de 2002 et jusqu'en 2005, le nombre de femmes ministres se réduit à 3, Michelle Bachelet et Soledad Alvear ayant démissionné de leur poste pour présenter leur candidature lors des primaires au sein de la *Concertación*. Les femmes ministres, à partir de ce moment là, sont en charge de fonctions sociales de l'État par opposition aux fonctions régaliennes, la Défense et les Relations extérieures revenant à des hommes. C'est en mars 2006, que le saut quantitatif et qualitatif est franchi, lors de l'installation du gouvernement paritaire de Michelle Bachelet, qui compte 10 femmes ministres dont 4 occupent des fonctions régaliennes de l'État¹¹.

En ce qui concerne les sous-secrétariats d'État, la situation est la suivante. Sous le gouvernement de Patricio Alwyn, le nombre de femmes est passé de 4 en 1990 à 2 en 1993. Sous le gouvernement de Eduardo Frei, le nombre de femmes est passé d'une seule de 1994 à 1997, à 3 durant les deux dernières années de son mandat. À nouveau, un tournant se produit sous le gouvernement de Ricardo Lagos : les femmes sous-secrétaires sont au nombre de 8 durant toute la durée du mandat, à l'exception de l'année 2004. Mais, à nouveau, c'est le gouvernement de Michelle Bachelet qui, une fois encore, effectue le saut quantitatif en nommant 30 sous-secrétaires d'État dont la moitié sont des femmes.

Tableau 3 : Pourcentages de femmes dans l'exécutif national depuis 1990

Présidence	Ministres	Sous-secrétaires
------------	-----------	------------------

¹¹ Voir note 2.

Alwyn (1990-1993)	5,2%	10,6%
Frei (1994-1999)	15,7%	7,6%
Lagos (2000-2005)	23,7%	27,5%
Bachelet (2006-)	50%	50%

Sources : Hardy, Clarisa, *Eliterazgo. Liderazgos femininos en Chile*, Santiago, Catalonia, 2005, p. 48 ; pour le gouvernement Bachelet voir www.sernam.gov.cl.

L'importance d'un gouvernement paritaire est d'autant plus avérée du point de vue de l'égalité entre femmes et hommes, lorsqu'on a à l'esprit le poids de l'exécutif par rapport au législatif dans la prise de décision, en particulier dans les régimes présidentielistes. La pratique de ce que l'on pourrait nommer le compromis politique à la chilienne possède toute son importance dans le règlement des enjeux de genre¹². Ainsi, est-il peu probable que la question de l'avortement thérapeutique fasse l'objet d'une décision politique sous le gouvernement Bachelet. Ainsi, est-il également peu probable qu'une loi de quotas soit envisagée en même temps que l'enjeu d'une réforme du système électoral binominal.

Sans doute est-il trop tôt pour évaluer l'action du gouvernement de Michelle Bachelet en la matière. Par contre, il est intéressant d'aborder le contexte de son élection, de la compétition avec Soledad Alvear au sein de la *Concertación*, puis avec le candidat Sebastian Piñera de la coalition de l'opposition, *Alianza por Chile*¹³, de manière à cerner les représentations sociales véhiculées durant l'année 2005.

L'élection présidentielle

Lors du premier tour de l'élection présidentielle, le 11 décembre 2005, Michelle Bachelet, candidate du parti socialiste (PS), a obtenu 45,93 % des voix (44,77 % des voix masculines et 46,99 % des voix féminines), d'une part contre Sebastian Piñera, candidat du parti Rénovation nationale (RN) qui recueille 25,44 % (26,86 % de suffrages

¹² Liesl Haas, "The Rules of the Game: Feminist Policymaking in Chile", *Política*, vol. 46, automne 2006, p. 199-225 ; Fiona Macaulay, *Gender and Politics in Brazil and Chile. The Role of Parties in National and Local Policymaking*, New York, Palgrave Macmillan, 2006.

¹³ La coalition de l'opposition – *Alianza por Chile* – comprend les conservateurs du RN et de l'UDI, parti de droite héritier de Pinochet jusqu'au moment où celui-ci se vit désavouer par la plupart de ses dirigeants, suite aux affaires de corruption.

masculins et 24,4 % des suffrages féminins) et, d'autre part, contre Joaquín Lavín, candidat de l'Union démocrate indépendante (UDI) qui obtient 23,23 % (21,37 % chez les hommes et 24,85 % chez les femmes)¹⁴. C'est dire que Bachelet souffre de 2,74 % d'écart par rapport aux candidats de *l'Alianza por Chile* qui, ensemble, atteignent 48,67 %. Il faut signaler que les élections législatives avaient lieu au même moment et que la *Concertación* arrivait en tête avec 51,77 % (51,93 % pour les hommes et 51,64% pour les femmes) contre 37,34 % (37,05 % pour les hommes et 40,12 % pour les femmes) pour *l'Alianza por Chile* (RN obtenant 14,14 % et l'UDI obtenant 23,20 %)¹⁵. Pour la première fois depuis le passage à la démocratie, la *Concertación* devenait majoritaire à la Chambre et au Sénat. Le fait a toute son importance puisqu'une telle majorité permet à la coalition gouvernante d'approuver une série de lois mettant fin aux héritages du régime militaire, du moins en ce qui concerne les réformes pour lesquelles cette approbation ne requiert pas de majorité spéciale.

Au second tour de l'élection présidentielle, Michelle Bachelet l'emportait avec 53,49% (53,69 % de voix masculines et 53,32 % de voix féminines) contre Sebastian Piñera 46,50 % (46,30 % pour les hommes et 46,67 % pour les femmes)¹⁶. S'il n'y a pas une différence significative entre le vote des hommes et des femmes, il faut remarquer l'importance du vote des femmes en faveur de Michelle Bachelet¹⁷. À l'intérieur de la coalition de droite, l'appui donné par Joaquim Lavín et l'UDI à Sebastian Piñera est dû à la conviction que ce dernier pouvait l'emporter au second tour, car celui-ci pouvait incarner les valeurs de l'humanisme chrétien face à Michelle Bachelet qui se définit comme agnostique. Il faut savoir que les agnostiques et les athées ne représentent que 6 % de la population au Chili alors que les catholiques atteignent 76,7 %. En outre, Sebastian Piñera symbolisait la figure de l'entrepreneur à succès et créait une ambiance de disqualification des compétences de Michelle Bachelet pour gouverner le pays.

¹⁴ Voir site du Gouvernement chilien : www.elecciones.gov.cl (15/12/2005).

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ Voir site du Gouvernement chilien : www.elecciones.gov.cl (20/1/2006).

¹⁷ Pour plus de détails à ce propos, voir Corporación Humanas, *Mujeres y elecciones 2005*, www.humanas.cl (20/1/2006). Signalons que la situation est en cela différente de celle des élections de 1999, où Joaquim Lavín, candidat à l'époque de *l'Alianza*, recueillait 51,4 % de votes féminins, tandis que Ricardo Lagos n'en obtenait que 48,6 %. C'est dire qu'en 1999, les voix des femmes étaient, par 2,8 %, en faveur du candidat de *l'Alianza*, alors qu'en 2006 elles sont en faveur, par 6,6 %, de la candidate de la *Concertación*.

Quelles représentations sociales ?

Michelle Bachelet incarne-t-elle une « autre politique », empreinte de similarité avec les femmes et de proximité avec les citoyens ? Il est certain que sa trajectoire sociale et politique lui a permis de symboliser la continuité démocratique et la réconciliation nationale. A-t-elle fait un usage stratégique du maternalisme si courant en Amérique latine ? S'est-elle présentée comme rédemptrice de la politique, à l'heure où l'ensemble des pays démocratiques vivent une crise de la représentation politique ? A-t-elle participé de cette construction d'une nature politique au féminin attribuant aux femmes des qualités qui seraient proprement de leur genre. Autant de questions qui prennent sens par rapport au contexte de son élection, de sa compétition avec Soledad Alvear (démocrate-chrétienne) au sein de la *Concertación* et du candidat Sebastian Piñera (RN) de la coalition d'opposition.

Dans le cadre de cet article, nous ne procéderons pas à une analyse détaillée des représentations sociales à l'œuvre autour de Michelle Bachelet, d'une part au regard de Soledad Alvear, d'autre part au regard de Sebastian Piñera. Une telle étude est un objet en soi¹⁸. Mais il n'empêche qu'il est intéressant de rappeler à quel point Soledad Alvear et Michelle Bachelet ont des trajectoires sociales et politiques différenciées, puisque pour la première fois de son histoire, la coalition au pouvoir pouvait se prévaloir d'une compétition entre deux femmes politiques, hautement compétentes et ancrées dans le système politique chilien ; femmes qui, en outre, devançaient rapidement, dans les sondages, le candidat de droite donné gagnant au départ. Il est également intéressant de rappeler en quoi la trajectoire de Michelle Bachelet et son programme ont pu incarner les attentes d'une majorité de Chiliens et de Chiliennes. Enfin, il est utile d'avoir à l'esprit que la campagne électorale fut loin d'être exempte de sexisme.

Soledad Alvear autant que Michelle Bachelet établit une brèche dans les représentations sociales traditionnelles selon lesquelles les femmes n'ont pas leur place dans l'arène politique et que la vie de famille exige que celles-ci fassent le sacrifice de leurs aspirations de carrière.

¹⁸ Une telle étude est en cours. Elle est menée par Kathya Araujo dans le cadre d'un accord de coopération entre l'université libre de Bruxelles et l'Universidad Academia Humanismo Cristiano.

S'il est certain que Soledad Alvear a le mérite d'avoir érodé la puissance maritale, d'avoir impulsé la lutte contre la violence intra-familiale, d'avoir défendu le droit à l'éducation pour les femmes et à l'égalité salariale avec les hommes, il n'en demeure pas moins vrai qu'elle ne s'éloigne pas de l'orthodoxie de l'Église catholique. En effet, toujours soucieuse de promouvoir le bien de la famille, elle s'est montrée très prudente sur le dossier du divorce et s'est clairement opposée à la pilule du lendemain et au droit à l'avortement thérapeutique. Pour Soledad Alvear, la promotion de l'égalité sociale et politique entre hommes et femmes, dans la vie publique et politique, ne peut s'effectuer en bouleversant les fondements de la morale catholique qui valorisent la complémentarité de l'homme et de la femme au sein de la famille.

Le profil de Michelle Bachelet, lui, ne cadre en aucune manière avec l'orthodoxie catholique. Chef de famille, séparée et mère de trois enfants, elle permet l'identification des femmes chefs de familles monoparentales et des femmes dont l'apport économique est celui qui permet de maintenir les ressources du foyer. Ces catégories sociales sont de manière générale en augmentation en Amérique latine et au Chili¹⁹. Son profil ne cadre pas avec les représentations symboliques traditionnelles. Elle-même l'exprime, en ces termes, aux hauts gradés des forces armées, lors de son installation comme ministre de la Défense : « Je suis une femme, socialiste, victime de la dictature, séparée et agnostique : j'ai cinq péchés capitaux... mais nous travaillerons bien ensemble !²⁰ ».

Michelle Bachelet peut aussi apparaître comme l'image d'un nouveau Chili, par sa capacité à symboliser la réparation et la réconciliation entre Chiliens, à la fois en ayant œuvré pour le rapprochement entre les civils et les militaires et en maintenant présente, dans ses discours politiques, la trajectoire qui l'a menée à l'exil²¹. Elle permet ainsi aux Chiliens et Chiliennes de se sentir représentés par son projet démocratique. Et cela d'autant plus qu'elle se situe dans la continuité d'une « démocratie de marché », mise en place depuis 1990, et qui a infléchi socialement les caractères les plus orthodoxes des politiques néo-libérales. L'identification d'une majorité de Chiliens et de Chiliennes à un

¹⁹ Irma Arriagada, *Familias lat inoamericanas. Diagnóstico y políticas públicas en los inicios del nuevo siglo*, Santiago, CEPAL, 2001.

²⁰ *El País*, 20 juillet 2005.

²¹ Fille du général Alberto Bachelet, mort en 1974 des suites des tortures subies en détention dans les mois qui suivirent le coup d'État, Michelle Bachelet et sa mère, toutes deux militantes socialistes, furent emprisonnées, torturées et contraintes à l'exil.

tel projet est d'autant plus solide que son programme actionnait les leviers de la proximité avec les citoyens²², ce qui possède toute son importance en période de crise de la représentation et pour faire face aux sirènes populistes, toujours présentes dans la coalition de droite.

Ce faisant, Michelle Bachelet mobilise-t-elle l'image de la mère, d'une mère de la cité, d'une mère ancrée dans la société ? Ses discours de campagne électorale dénotaient une conscience de genre avérée, sans pour autant qu'elle se proclame féministe. Ses dénonciations des discriminations vécues par les femmes, tant dans l'espace privé domestique que dans les espaces public et politique, l'attestent. En outre, durant sa campagne, elle fut entourée de féministes qui ont inspiré les thèmes de ses discours. Mais en même temps, elle s'est présentée comme une femme ayant les préoccupations maternelles quotidiennes habituelles à l'égard de ses enfants. Cela participe certainement d'un ancrage dans un maternalisme dont Michelle Bachelet ne pouvait faire abstraction au regard des attentes culturelles de son électorat. La famille demeure un pilier de la société, même si le Chili n'échappe pas à la diversité et à la pluralité des modèles familiaux. De bonne mère de famille à la mère de la cité, le pas est franchi plus d'une fois dans la presse chilienne. Actionnant les leviers de la proximité et de la ressemblance avec les citoyens, l'image de Michelle Bachelet peut connoter l'idée d'une bonne mère ancrée dans la société. À ce titre, elle peut représenter efficacement ce que Maria de los Angeles Fernández nomme un « type de *leadership* androgyne au confluent du changement (plus grande participation citoyenne, ferment de l'égalité) et du compromis (négociations nécessaires au fonctionnement [politique])²³ ». Sans doute l'image maternelle projetée sur l'espace politique est-elle également inévitable dans un contexte politique où le sexisme reste présent. Il suffit d'avoir à l'esprit les attaques sexistes dont elle fut l'objet dès le début de la campagne électorale et qui portaient, de manière très traditionnelle, sur son physique, son statut civil et ses compétences. Les attaques sexistes suggèrent implicitement ou affirment explicitement que la place d'une femme n'est pas celle de chef de l'État. Les interrogations récurrentes sur la vie privée supposent que le mariage et

²² Michelle Bachelet, *Estoy Contigo, programa de gobierno 2006-2010*, Santiago, 18 octobre 2005.

²³ Maria de los Angeles Fernández, « La primera Presidente de Chile : Los desafíos de Michelle Bachelet », *El Mercurio*, 24 janvier 2006. Maria de los Angeles Fernández est une politologue reconnue au Chili, professeur à l'université Diego Portales et présidente honoraire de l'Association Chilienne de science politique.

la maternité sont les passeports de la normalité. Le regard sexué sur le corps des femmes politiques entre en contradiction avec l'idée du corps politique supposé neutre, dès lors qu'il sous-tend l'universalisation du masculin. Les interrogations suspicieuses sur les compétences et les mérites des femmes en politique relèvent des mécanismes de dévalorisation, voire de dénigrement de celles qui pénètrent cette sphère.

Il est certain aussi que les discours sur les femmes en politique et sur Michelle Bachelet participent de la construction d'une nature politique au féminin attribuant aux femmes des qualités qui seraient propres à leur genre. Proximité à l'égard des citoyens, à l'écoute des personnes, aptitude au dialogue et aux compromis, moindre conflictualité que les hommes, désintéressement et dévouement au bien public, capacité à résoudre des problèmes concrets et immédiats, honnêteté et intégrité, sensibilité et intuition. À cet égard, la rhétorique du président Ricardo Lagos est emblématique, lorsqu'il répond à la question de savoir si les femmes font de la politique autrement, lors d'une interview donnée à Maria de los Angeles Fernández : « Je vais te donner un exemple : conçois-tu que deux hommes qui s'apprêtent à entrer en compétition pour la présidence dans des primaires, se retrouvent au café pour se mettre d'accord et dire allons aux élections et lorsque le processus se termine, pourquoi l'une des deux ne se retire-t-elle pas, se rejoignant à nouveau au café ? On ne considère pas cela possible. Il y a une autre forme d'approche [de la politique dans le cas des femmes]. Cela n'a rien à voir avec les sentiments, mais je pense qu'il y a une manière différente de faire de la politique. En outre, la femme est plus pragmatique, plus concrète...²⁴ ». Déjà dans sa propre campagne électorale pour la présidence en décembre 1995, Ricardo Lagos mobilisait un tel discours²⁵.

Lorsque le mandat de Michelle Bachelet prendra fin, on pourra évaluer l'importance du changement que représente la présence et la voix des femmes en politique, lorsque l'une d'entre elles accède à la plus haute fonction de l'État par le suffrage universel, avec son capital politique propre et dans un contexte démocratique. Mais en quatre ans de gouvernement, les déceptions seront probablement inévitables, tant

²⁴ Maria de los Angeles Fernández, « Presidente Ricardo Lagos. Mujer y política », *La Tercera*, 21 août 2005.

²⁵ Kathya Araujo, « Significations et représentations imaginaires relatives aux femmes dans l'espace politique chilien (1999-2003) », dans B. Marques-Pereira, S. Stoffel, *Représentation politique...*, *op. cit.*, p. 159-186.

ce laps de temps est court pour lutter contre les inégalités de tout ordre, tant les marges de manœuvre sont étroites à cet égard.